



# ABER PROPLETE

ORGANISATION DES NATIONS UNIES  
Monsieur le Secrétaire Général  
Global Compact Office  
NY 10017  
NEW YORK  
USA

A Montpellier, le 28 octobre 2011.

**Objet : Lettre d'adhésion au Pacte Mondial.**

Monsieur le Secrétaire Général,

Par cette lettre, je suis heureux de vous confirmer qu'ABER Propreté Groupe, société prestataire de nettoyage industriel depuis 1975, soutient les dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies concernant les droits de l'Homme, les droits du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

ABER Propreté tend principalement à s'attacher à deux principes fondamentaux en faveur de l'environnement et du droit du travail et chaque salarié participe à cette démarche afin d'atteindre ces objectifs et de respecter notre engagement.

Connu et reconnu pour le respect de ses engagements, ABER Propreté vise en permanence l'exigence de qualité dans son domaine d'activité, grâce à son savoir-faire et à des prestations de propreté et d'hygiène sur mesure, car la confiance et la fidélité de sa clientèle lui importent beaucoup. Ainsi, la politique générale de notre entreprise pourrait se synthétiser en 4 valeurs, à savoir la proximité, le professionnalisme, l'indépendance et le respect des Hommes.

Il était donc logique pour ABER Propreté d'adhérer au Pacte Mondial en adoptant, soutenant et appliquant dans sa sphère d'influence des valeurs que nous considérons comme fondamentales, dans les domaines des droits de l'Homme, des normes de travail, de l'environnement et de lutte contre la corruption.

C'est pourquoi, par la présente, nous vous exprimons notre volonté de faire progresser ces principes dans notre zone d'influence et nous nous engageons à les intégrer dans la stratégie de notre société, sa culture commerciale et ses modes opératoires. Nous reconnaissons que notre active participation dans le partenariat mondial pour le développement est primordiale afin de faire avancer les objectifs des Nations Unies, en particulier les Objectifs du millénaire pour le développement.

**ABER PROPLETE** - ZA de Mivoie - 4 rue Henri Pollès -  
35136 SAINT JACQUES DE LA LANDE  
Tél : 02.99.35.66.66 – Fax : 02.99.35.28.18

**APE** : 8121Z - **SIREN** : 347 706 095



## ABER PROPRETE

Nous convenons également que l'une des obligations qui conditionne notre participation au Pacte mondial des Nations Unies est la préparation annuelle et la publication d'une communication sur le progrès, un exercice de responsabilité et de transparence qui rend compte publiquement de nos résultats et actions en faveur de la bonne application des dix principes du Pacte Mondial. Notre communication sur le progrès sera publiée, comme convenu, dans un délai d'un an maximum à compter de notre date d'adhésion.

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire Général, l'expression de nos salutations distinguées.

Dominique GADONNEIX,  
Président Directeur Général.

ABER PROPRETE - ZA de Mivoie - 4 rue Henri Pollès -  
35136 SAINT JACQUES DE LA LANDE  
Tél : 02.99.35.66.66 – Fax : 02.99.35.28.18

APE : 8121Z - SIREN : 347 706 095